

## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un le 26 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente (Impasse de la Mare Odier), sous la présidence de Madame Annie JEGAT.

Etaient présents: Annie JEGAT, Philippe DURIN, Christine HUNKELER, Alain NAVE, Françoise DESOMBRE, Florent GAMBU, Yvon GUEDES, Annick GUERARD, Etienne CORNU, Franck DORTIGNAC, Céline LEFEBVRE, Stéphane VIRAPIN, Benoît CLATOT, Dominique QUIESSE,

Etaient absent excusé: Rémi GUYOMARD (pouvoir à Philippe DURIN),

Date de convocation: 18 mai 2021

Secrétaire de séance: Philippe DURIN

### **Délibération n°22-2021. Rythmes scolaires - demande de retour semaine de quatre jours :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le code de l'éducation.

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant les intérêts des élèves de la commune de Auzouville sur Ry

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'organisation de la semaine de 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, selon les horaires 9 h -12 h et 13 h 45 -16 h 45, dès la rentrée 2021.
- Sollicite la dérogation prévue en ce sens auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) ;
- Charge Madame le Maire de transmettre la présente décision au SIVOS pour transmission au DASEN.

### **Délibération n° 23-2021. PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) des bassins versants Cailly-Aubette-Robec**

M.Nave expose :

Le PPRI répond à trois objectifs principaux :

- Interdire les implantations nouvelles dans les zones les plus dangereuses afin de préserver les vies humaines ;
- Réduire le coût des dommages liés aux inondations en réduisant notamment la vulnérabilité des biens existants dans les zones à risques ;
- Adapter le développement afin de limiter le risque dans les secteurs les plus exposés et afin de préserver les zones non urbanisées dédiées à l'écoulement des submersions et au stockage des eaux.

Le dossier réglementaire du PPRI comprend :

- Une notice de présentation qui explique l'analyse des phénomènes pris en compte et l'étude de leur impact sur les personnes et les biens. Les cartes d'aléas et d'enjeux sont jointes en annexe.
- le plan de zonage réglementaire où figurent les zones de risques (fort, moyen, faible) .

M.Nave explique que la commune se situant en tête du bassin versant est peu impactée. Elle n'est concernée que sur une petite partie, la plaine agricole située entre la Grange du Chemin et le hameau de Coqueréaumont, par une zone rouge (risque fort) correspondant à l'aléa ruissellement.

Le conseil municipal donne un avis favorable ua PPRI.

### **Réunions intercommunales :**

SIAEPA : Des tronçons de canalisation vont être changés sur la commune d'Auzouville sur Ry compte tenu de la vétusté du réseau.

Il est prévu une étude sur le captage de Blainville Crevon.

CCICV : Le PLUi a été approuvé le 12 avril 2021 par l'assemblée délibérante. Il est exécutoire depuis le 20 mai 2021.

SSIAD : L'association a retrouvé un niveau financier positif . Elle est composée de 12 aides soignantes et de deux infirmiers pour une capacité de 66 lits.

### **Question diverse :**

M.Cornu demande quand sera fait le fauchage des talus des voies communales.

Séance levée à 21heures 30

Prochaine réunion le mercredi 30 juin 2021

Annie Jégat

Philippe Durin

~~Rémi Guyomard~~  
(Pouvoir à Durin Philippe)

Alain Nave

Christine Hunkeler

Florent Gambu

Annick Guérard

Benoît Clatot

Stéphane Virapin

Françoise Desombre

Céline Lefèbre

Dominique Quiesse

Etienne Cornu

Franck Dortignac

Yvon Guédès